

222C1917  
FR0014009ON9-FS0604

26 juillet 2022

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.**

**EUREKING**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 25 juillet 2022, la société Barclays Capital Securities Ltd<sup>1</sup> (1 Churchill Place, Londres, E14 5HP, Royaume-Uni) a déclaré avoir franchi en hausse, le 20 juillet 2022, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société EUREKING et détenir 1 455 213 actions EUREKING représentant autant de droits de vote, soit 7,28% du capital et des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions EUREKING sur le marché.

<sup>1</sup> Contrôlée par Barclays Bank Plc, elle-même contrôlée par Barclays Plc.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 20 000 000 actions représentant autant de droits de vote en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.